



École de la Maisonnée  
1500, boul. du Mi-Vallon  
Sherbrooke Qc J1N 3Y5  
Téléphone : (819) 822-5686  
Télécopieur : (819) 822-5503

## Rapport du Conseil d'établissement pour l'année 2017-2018

Bonjour chers parents des élèves de l'école primaire La Maisonnée,

Un conseil d'établissement a différentes fonctions dans une école. Voici donc une présentation de nos réalisations selon ces différentes fonctions :

- **Aspects généraux**

- *Structure administrative et outils organisationnels*

- Nous avons, pour l'essentiel, reconduit les règles de régie interne en s'assurant une révision des termes pour éviter une confusion dans l'utilisation du genre masculin;
- Nous avons, pour l'essentiel, reconduit les règles de fonctionnement du service de garde;
- Nous avons participé au sondage concernant le nouveau plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la CSRS, par contre, nous étions déçu de la démarche qui nous semblait peu utile pour faire des choix;
- La démarche concernant le protecteur de l'élève a été acheminée aux parents afin que tous et toutes soient au courant de celle-ci;
- Les membres du conseil d'établissement sont consultés sur la destination de l'école. Malgré l'arrivée de l'école de La Croisée, notre école accueillera à nouveau 29 classes.

- *Mesures d'encadrement*

- Le code de vie a été approuvé par les membres du conseil d'établissement;

- *Fournitures scolaires*

- Ce dossier a été important en lien avec le recours collectif. Les listes de fournitures scolaires respectent les nouvelles consignes du MEES;
- De plus, les enseignant(e)s étant les maîtres-d'œuvres de leur classe, il a été convenu que chacun(e) aura le libre choix du matériel pédagogique nécessaire pour leur classe.

- *Information, sensibilisation et reddition de compte*

- Un comité sur la sécurité aux alentours de l'école a été mis en place de concert avec l'école, les parents, les autorités de la Ville de Sherbrooke et la conseillère municipale du district, Mme Annie Godbout. Il reste encore du travail à faire, mais nous croyons être en mesure d'apporter des correctifs simples qui pourraient faire une différence significative pour nos jeunes. J'en profite pour vous rappeler que la prévention demeurera toujours la meilleure de solutions et vous invite donc à être très prudent lorsque vous circuler aux alentours de l'école.

- **Aspects particuliers – Services éducatifs**

- *Inscription des élèves*

- L'école de La Croisée a encore une fois été dans nos préoccupations cette année. Une soirée d'information s'est tenue pour les parents concernés.

Bonne nouvelle, l'école a été livrée dans les temps! Moins bonne nouvelle, cela ne nous permet pas, pour le moment, de réduire le nombre d'élèves dans notre école. Nous avons un quartier très peuplé et un travail aura lieu cette année à ce sujet pour identifier des pistes de solutions.

- *Règles d'organisation*
  - Nous avons fait une analyse positive des modifications apportées afin d'améliorer l'accueil lors de la rentrée scolaire.
  - Nous avons approuvé tout au long de l'année les sorties de classes demandant des modifications à l'horaire habituel ou demandant des frais aux parents.
- *Cheminement scolaire et évaluation*
  - Nous avons reconduit les critères pour les élèves voulant faire partie de la classe d'anglais intensif.
- **Aspects particuliers – Services extrascolaires**
  - Nous avons pris la décision de maintenir les frais du service de garde à 16,00\$ par jour pour les journées pédagogiques.
  - Le montant pour la garde sur l'heure du dîner (à ne pas confondre avec le service de garde) a été maintenu à 1,75\$, par contre, nous conservons la mesure qui permet de limiter le coût pour les familles ayant quatre enfants et plus.
  - Nous avons été dans l'obligation d'augmenter le tarif du service de garde lors de jours de classe de 8,15\$ à 8,20\$ afin de maintenir l'équilibre budgétaire.
  - Le projet Hop Hop a été implanté au service de garde. Celui-ci pourra permettre aux parents, qui accepteront de défrayer le coût, de récupérer leurs enfants plus rapidement!
- **Aspects particuliers – Ressources matérielles et financières**
  - *Budget*
    - Un suivi du budget a été présenté dans la plupart des réunions du conseil d'établissement. Un suivi rigoureux des membres a permis de bien comprendre l'évolution de celui-ci. Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de l'école qui a continué les efforts afin d'obtenir la meilleure efficacité possible avec nos ressources!
    - Une mesure dédiée du MEES nous a permis d'organiser deux soirées de formation pour les parents des élèves de maternelle et de première année. Merci au personnel impliqué dans ce dossier qui a monté les formations.
  - *Infrastructures*
    - Le projet de terrain synthétique a été remis en question. La fondation poursuit sa réflexion à ce sujet.
  - *Contributions financières*
    - Nous avons décidé de ne pas demander de contribution financière supplémentaire autre que celles ayant déjà cours dans les dernières années.

Pour terminer, je tiens à souligner la participation des membres parents et du personnel de l'école au conseil d'établissement. Merci donc à Charles Brunelle, Marie-Josée Riel, Mélanie Côté, Mélanie Miron, Catherine Côté, Jean-François Bilodeau, Annie Godbout (représentante de la communauté), Céline Clavet, Christine Lessard, Nathalie Cardin, Catherine Chénard, Nathalie Boutin, Marie-France Cloutier et Sophie Croteau.

J'en profite pour remercier M. Michel Lessard, directeur, pour sa capacité de rassembler et d'apporter des changements nécessaires pour notre belle école! Il a su très rapidement mettre sa marque et il est très apprécié!

Ce fut un réel plaisir pour moi de présider le conseil au cours des trois dernières années scolaires et d'y participer au cours des quatre dernières années. Je souhaite vous voir nombreux à vous présenter pour un des trois postes disponibles sur le conseil d'établissement. Une école dynamique passe bien évidemment par son équipe-école, mais la participation des parents pour le bien de l'ensemble de l'école est aussi un gage de succès très important à mes yeux! En ce sens, je vous invite à ne pas hésiter à venir assister aux réunions.

Sur une note plus personnelle, je vous annonce que je ne demanderai pas de nouveau mandat. Mes obligations professionnelles font en sorte que je vais laisser ma place. Ce fut un grand honneur de présider le conseil d'établissement! Merci de votre confiance!

Olivier Audet

Papa de Mélodie (5<sup>e</sup> année) et Flavie (2<sup>e</sup> année)

Président du conseil d'établissement